

Formation Sage 50 Liasse Fiscale

Objectifs de la formation

A l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de paramétrer son logiciel afin de réaliser et télédéclarer ses liasses fiscales selon la législation en vigueur.

Lieu

A distance (préféré) ou dans vos locaux.

Durée

1 jour (7 heures).

Public concerné

Utilisateurs de Sage 50 Liasse Fiscale.

Prérequis

- Pratique de la comptabilité et des déclarations fiscales.
- Utilisation courante de l'environnement Windows.

Matériel et logiciel

Chaque participant doit disposer d'un ordinateur équipé du logiciel qui fait l'objet de la formation. Pour les formations à distance chaque participant doit également disposer d'une connexion Internet et d'un téléphone ou d'un ordinateur équipé d'un micro/haut-parleurs (micro-casque recommandé). La solution de visio-conférence que nous utilisons permet de suivre la formation depuis n'importe où, que ce soit en télé-travail ou depuis l'un des sites de son entreprise. Les appels téléphoniques sont gratuits depuis 34 pays, les appels internet sont totalement gratuits.

Support de cours

- Pédagogie active et participative.
- Support de cours remis en fin de session.

Plan de formation

Installer et gérer son dossier

- Installer et paramétrer Sage 50 Liasse Fiscale et directDéclaration.
- Créer et paramétrer un dossier.
- Créer et gérer ses exercices.
- Récupérer d'anciens dossiers (Sage 50 Liasse Fiscale).

Gérer les données comptables

- Régime d'imposition et codifications.
- Enrichir et personnaliser le plan de comptes.
- Personnaliser les journaux comptables.
- Saisir ou importer la Balance issue du logiciel de comptabilité (N et N-1).
- Saisir des opérations diverses.
- Paramétrer les formats d'importation.

Gérer la liasse fiscale

- Paramétrer les rubriques de la liasse.
- Gérer les rubriques (ajout/modification).
- Installer la mise à jour fiscale.
- Effectuer le contrôle de cohérence.
- Analyser la fourchette des comptes.
- Le détail des comptes.
- Editer sa liasse fiscale.
- Effectuer la télétransmission de sa liasse (télédéclaration EDI TDFC).
- Lancer l'archivage de la liasse.
- Réaliser la sauvegarde fiscale des données.
- Procéder à la clôture d'exercice.
- Passer à l'année suivante.

eSolution

Immeuble 19
Les Nouveaux Horizons
78990 Elancourt
France
Tel : +33 1 85 40 18 00
Web : www.compta-payee-gestion.fr
Email : infos@compta-payee-gestion.fr

